

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°53 du 23 décembre 2011

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte n°16

ERRATUM

à la décision n° 0-28805-2011/DEF/EMM/PMS du 24 octobre 2011 fixant les formations de la marine ouvrant droit à l'indemnité pour services en campagne.

Du 12 décembre 2011

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM à la décision n° 0-28805-2011/DEF/EMM/PMS du 24 octobre 2011 fixant les formations de la marine ouvrant droit à l'indemnité pour services en campagne.

Du 12 décembre 2011

NOR D E F D 1 1 5 2 0 2 6 Z

Texte modifié :

Décision n° 0-28805-2011/DEF/EMM/PMS du 24 octobre 2011 (BOC N° 51 du 9 décembre 2011, texte 9 ; BOEM 523-0.1, 530-3.2).

Référence de publication : BOC N°53 du 23 décembre 2011, texte 16.

La décision n° 0-28805-2011/DEF/EMM/PMS du 24 octobre 2011 est modifiée comme suit :

Numéro « NOR ».

Au lieu de :

« DEFB1152026C » ;

Lire :

« DEFB1152026S ».